



Communiqué CGT France Travail Hauts-de-France



CSE Ordinaire - Jeudi 27.02.2025 :
Un front syndical commun face à la direction !

Une déclaration préalable CGT lue au nom de tous les élu.es du CSE

En tant que membres élu.es du Comité Social et Économique France Travail Hauts-de-France, nous avons alerté la DR **sur la charge excessive de l'ordre du jour de la réunion** prévue ce 27 février 2025, cette situation n'étant pas exceptionnelle au vu des derniers CSE, **le nombre et la complexité des points inscrits risquant de nuire à une étude approfondie et un débat constructif sur chacun d'eux.** [Retrouvez ici notre déclaration préalable.](#) La direction entend et promet des efforts ! Engagement ou mauvaise foi ? Notre CSE a terminé à 18h, sans que tous les points puissent être abordés...



Un vote majoritaire CONTRE

à la Généralisation du Contrôle de la Recherche d'Emploi Rénové

Alors que la Direction Générale a annoncé que la généralisation ne serait effective qu'à partir de Juin 2025, notre Direction régionale s'empresse d'étendre l'expérimentation actuellement en cours sur 6 sites (Bapaume, Croix, Doullens, Hirson, Noyon et Saint Amand les Eaux) à **6 nouveaux sites dès le 1er mars 2025 (Amiens Sud, Beauvais Mykonos, Longuenesse, Saint Quentin, Valenciennes et Villeneuve d'Ascq).**

Pour répondre à la demande du gouvernement de multiplier par 3 d'ici 2027 le nombre de contrôles, la DR augmente les effectifs du CRE : 59 agent.es aujourd'hui, **37 conseiller.es en plus seront recrutés, ainsi que 3 REA. C'est donc une augmentation de 67% de l'effectif CRE ! Ah si la démarche pouvait être la même sur tous les sites et services !**

Aux plateformes CRE d'Arras, de Boves, de Valenciennes et de Villeneuve d'Ascq, la DR veut désormais une plateforme par département, en créant **deux nouvelles plateformes, une dans l'Aisne à Saint Quentin et une dans l'Oise à Beauvais Mykonos.**

Sur les 37 postes supplémentaires de conseiller.es CRE, seront diffusés :

3 postes à Arras, 5 postes à Beauvais, 5 postes à Saint Quentin, 9 postes à Valenciennes et 14 postes à Villeneuve d'Ascq, mais 0 à Boves. Oui comme nous, vous savez compter, cela fait 36 postes, la DR recherche encore le 37ème !!!

Nous rappelons notre opposition à toute forme de contrôle de la recherche d'emploi et toute radiation sanction. Renforcer les plateformes CRE, c'est à l'image de ce qu'est et sera France Travail : un outil de coercition. Retrouvez notre avis CONTRE.

Un vote majoritaire CONTRE

la fermeture du site de Lille République

Dans le cadre de ce processus d'information consultation sur la réorganisation du bassin de Lille, il s'agit pour la direction de répondre à sa volonté première de fermer le site de Lille République pour y laisser une place plus importante à la Halle de l'Emploi. **La fermeture du site de Lille République n'est donc pas contrainte mais un choix stratégique de notre direction. Des milliers de privé.es d'emploi vont être impactés et ce sont 52 agent.es de Lille République contraint.es à une mobilité forcée.** Suites aux questions et interventions CGT :

- Nous rappelons à la DR que le nouvel accord télétravail ne permet pas de modification du droit au télétravail en cas de changement de site : **les droits au télétravail doivent donc être maintenus en l'état !**
- La direction nous répond que les congés des agent.es seront validés. Nous demandons confirmation que les agent.es ont bien posé leur congé d'été : **les congés d'été posés seront validés en l'état.**
- Nous demandons que les agents reçoivent l'information sur la possibilité de prime en lien avec l'article 26.4 de la CCN en cas d'accroissement du trajet supérieur à 20 min ou 15Km.
- **Nous demandons que les choix 1 des agent.es soient retenus, les critères de choix de la DR étant nébuleux !**

Retrouvez notre avis CONTRE et n'hésitez pas à nous solliciter !

Un vote UNANIME pour une expertise sur la réforme de l'Accompagnement Intensif

Afin de mettre en œuvre la contrainte des 15 heures d'activités d'accompagnement aux privé.es d'emploi, **la direction veut multiplier les accompagnement intensifs à compter de Juin 2025.** Lors de la 1ère séance d'information au CSE du 30.01, portant sur la "philosophie" du projet, nous avons menacé la DR d'entrave si nous ne disposons pas des impacts par sites de ces déploiements ([retrouvez ici notre déclaration du CSE du 30 janvier](#)). Nous nous attendions donc à des réponses précises lors de ce CSE, voici les seules informations données :

- Sur les 136 portefeuilles (PTF) CEJ, 87 PFT seront maintenus et 49 PTF se transformeront en "renforcé intensif", et ce à compter du 2 mai,
- Les 82 portefeuilles MET se transformeront en "accompagnement intensif sectoriel", et ce à compter du 2 mai,
- Les 89 PTF AIJ, les 150 PTF Equip Emploi/ Equip Recrut, les 18 PTF DATA QPV, les 199 PTF Accompagnement Global et les 60 PFT XP RSA sont maintenus.

Mais attention tous ces portefeuilles devront être à 50 DE, la DR nous informant, de plus, que ces PTF devront être adaptés si les agents sont à temps partiel !

La DR nous informe que nous sommes aujourd'hui en capacité de suivre 52 000 privé.es d'emploi en accompagnement intensif ET pour atteindre l'objectif attendu de 72 000 accompagnements intensifs en 2025, **la DR va créer 56 portefeuilles supplémentaires (même pas un PTF supplémentaire par site), en plus des 743 PTF existants. Une nouvelle fois, la DR maintient que ces accompagnements seront de 6 mois, le renouvellement devant être exceptionnel. Et on fait COMMENT dans 6 mois ???**

Le constat est clair : la DR ne nous informe pas sur les impacts par site du déploiement de l'accompagnement intensif. Nous n'avons aucune information sur comment les portefeuilles actuels, considérés comme accompagnement intensif, vont atteindre des tailles de 50 DE. Nous n'avons aucune information sur les impacts sur les modalités "classiques" d'accompagnement (suivi, guidé, renforcé). Nous avons aucune information sur les impacts par site des redéploiements du personnel pour intégrer les accompagnements intensifs. Nous n'avons aucune information sur le pilotage des 15 h d'activités. Nous n'avons aucune information pour les sites en expérimentation MSA.

Suite à notre résolution votée à l'unanimité des élu.es, cette 2ème séance d'information devait nous garantir la présentation d'une cartographie régionale du déploiement de l'accompagnement intensif en Hauts-de-France. **La direction n'a pas tenu son engagement. A l'unanimité des élu.es, nous avons voté une expertise.** A suivre !!!

[Retrouvez ici la délibération des élu.es](#)

Un vote majoritaire CONTRE un licenciement pour inaptitude avec "impossibilité de reclassement"

Après examen de la situation de notre collègue et des propositions de reclassement soumises par la direction régionale France Travail Hauts-de-France, nous avons exprimé **un avis défavorable concernant ce projet de reclassement.** Notre position se fonde en raison du non-respect des obligations légales et de l'insuffisance des démarches engagées par la Direction Régionale. Notre collègue subit une double peine : non seulement elle souffre de la dégradation de sa santé, mais elle risque de perdre son emploi à la suite d'un licenciement pour inaptitude. Suite à une déclaration CGT ([retrouvez ici notre déclaration](#)), rejointe par une majorité des élu.es, nous avons dénoncé cette "mascarade" de reclassement et le vote CONTRE permettra à la collègue de dénoncer ce licenciement illégal auprès du Conseil des Prud'hommes.